

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Services sur Actifs Numériques - Offre B2B

En vigueur au 1er janvier 2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les modalités contractuelles applicables à l'ensemble des services proposés par la société BITGEN SAS à ses Clients professionnels.

BITGEN est enregistrée en qualité de Prestataire de Services sur Crypto-Actifs (PSCA) auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro **E2022-041**, lui permettant d'exercer les activités de conservation d'actifs numériques pour compte de tiers et d'achat/vente d'actifs numériques contre monnaie ayant cours légal.

Toute souscription aux services BITGEN implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

« **BITGEN** » : désigne la société BITGEN SAS, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, immatriculée sous le numéro 889 467 874 au R.C.S de Paris, dont le siège social est situé 25 rue de Ponthieu, 75008 Paris, France, représentée par Hugo Lavigne, dûment habilité. Numéro de TVA intracommunautaire : FR79889467874.

« **Client** » : désigne toute personne morale ou tout professionnel (CGP, CGPI, banque privée, family office, entreprise) ayant souscrit aux services BITGEN.

« **Services** » : désigne l'ensemble des prestations fournies par BITGEN, notamment la conservation d'actifs numériques, l'achat/vente d'actifs numériques, l'échange d'actifs numériques, et les services associés (plateforme SaaS, reporting, API).

« **Actifs Numériques** » : désigne les crypto-actifs tels que définis par l'article L. 54-10-1 du Code monétaire et financier.

« **Plateforme** » : désigne l'interface en ligne mise à disposition par BITGEN pour accéder aux Services.

« **Client Final** » : désigne le client du Client bénéficiant indirectement des Services via le Client.

ARTICLE 2 - OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles BITGEN fournit ses Services aux Clients professionnels, incluant :

- La conservation sécurisée d'actifs numériques pour compte de tiers
- L'achat et la vente d'actifs numériques contre monnaie ayant cours légal

- L'échange d'actifs numériques contre d'autres actifs numériques
- L'accès à la Plateforme SaaS et ses fonctionnalités (CRM, reporting, documentation)
- Les services en marque blanche (white-label) pour les clients éligibles
- L'intégration via API sécurisée

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES

3.1 Éligibilité

Les Services sont exclusivement réservés aux professionnels. Le Client garantit agir dans le cadre de son activité professionnelle et dispose de la capacité juridique pour s'engager.

3.2 Inscription et KYC/KYB

L'accès aux Services est conditionné à la validation d'un processus de vérification d'identité (KYC/KYB) conformément aux obligations réglementaires de BITGEN en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT). Le Client s'engage à fournir des documents d'identité valides, à jour et authentiques.

3.3 Compte Client

Après validation du KYC/KYB, BITGEN crée un compte au nom du Client. Le Client est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion et de toute activité réalisée via son compte.

ARTICLE 4 - DESCRIPTION DES SERVICES

4.1 Conservation d'actifs numériques

BITGEN assure la conservation sécurisée des actifs numériques du Client via son partenaire technologique Fireblocks. Les actifs sont conservés dans des portefeuilles dédiés, avec une ségrégation stricte des avoirs entre les différents clients.

4.2 Achat et vente d'actifs numériques

BITGEN permet l'achat et la vente d'actifs numériques contre euros via des virements SEPA. Les transactions sont exécutées via le partenaire Bitpanda Pro aux conditions du marché.

4.3 Services bancaires

Les opérations bancaires (dépôts et retraits SEPA) sont réalisées en partenariat avec la Banque Delubac & Cie, établissement de crédit agréé par l'ACPR.

4.4 Plateforme SaaS

BITGEN met à disposition une plateforme en ligne permettant la gestion des portefeuilles clients, le reporting automatisé, et l'accès à un CRM natif. Trois formules d'abonnement sont proposées selon le niveau de service souhaité.

ARTICLE 5 - TARIFICATION

5.1 Grille tarifaire

Les tarifs applicables sont communiqués au Client lors de la souscription et sont disponibles sur demande. Sauf mention contraire, tous les tarifs sont exprimés en euros et hors taxes (HT). Les principaux frais comprennent :

- **Abonnement annuel** : de 299 € à 3999 € HT selon la formule choisie
- **Frais de dépôt SEPA** : 0,35% + 1,50 € par opération
- **Frais d'achat** : 3% du montant de la transaction
- **Frais de garde** : 1,5% annuel sur les actifs conservés
- **Frais de staking** : 20% des rendements générés
- **Frais de sortie SEPA** : 0,35% + 3,50 € par opération
- **Frais de transaction crypto** : 0,29% par échange

5.2 Modalités de paiement

L'abonnement est payable annuellement d'avance. Les frais de transaction sont prélevés automatiquement sur chaque opération. Les factures sont émises mensuellement et payables à réception.

5.3 Frais de garde

Les frais de garde sont calculés sur la base de la valorisation moyenne des actifs numériques conservés au cours de l'année civile. Ils sont exigibles au 31 décembre de chaque année et font l'objet d'une facture distincte adressée au Client. Cette facture est payable à réception.

5.4 Rémunération des Conseillers en Gestion de Patrimoine

Les Clients exerçant en qualité de Conseiller en Gestion de Patrimoine (CGP/CGPI) bénéficient d'une rémunération sur les opérations réalisées par leurs Clients Finaux, selon la formule d'abonnement souscrite :

- **Canal 1 (Passe-plat)** : commission de 0,5% sur chaque achat d'actifs numériques.
- **Canal 2 (Mandat)** : commission de 1% sur chaque achat, et rétrocession de 0,5% sur les frais de garde annuels.
- **Canal 3 (Gestion semi-pilotée)** : commission de 1% sur chaque achat, et rétrocession de 0,5% sur les frais de garde annuels.

Ces rémunérations sont versées mensuellement, sur présentation d'un relevé détaillé des opérations. Le versement intervient dans un délai de trente (30) jours suivant la fin du mois concerné.

5.5 Modification des tarifs

BITGEN se réserve le droit de modifier ses tarifs. Toute modification sera notifiée au Client avec un préavis de trente (30) jours. En cas de désaccord, le Client pourra résilier son contrat sans pénalité.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DE BITGEN

BITGEN s'engage à :

- Fournir les Services conformément aux présentes CGV et à la réglementation applicable
- Assurer la sécurité et la confidentialité des données et actifs confiés
- Maintenir son enregistrement PSCA auprès de l'AMF
- Informer le Client de toute modification substantielle des Services ou des CGV
- Assurer un support technique dans les meilleurs délais

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- Fournir des informations exactes et à jour lors de l'inscription et tout au long de la relation contractuelle
- Respecter les procédures KYC/KYB pour lui-même et pour ses Clients Finaux le cas échéant
- Utiliser les Services conformément à leur destination et à la réglementation applicable
- Ne pas utiliser les Services à des fins de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme
- Préserver la confidentialité de ses identifiants de connexion
- Régler les factures dans les délais impartis

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Limitation de responsabilité

La responsabilité de BITGEN est limitée aux dommages directs et prévisibles résultant d'un manquement prouvé à ses obligations contractuelles. En aucun cas, BITGEN ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, tels que perte de profits, perte de données, ou préjudice d'image.

8.2 Volatilité des actifs numériques

Le Client reconnaît que les actifs numériques sont par nature volatils et que leur valeur peut fluctuer de manière significative. BITGEN ne saurait être tenue responsable des pertes liées à cette volatilité.

8.3 Force majeure

BITGEN ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure, notamment en cas de défaillance de ses partenaires techniques, de modification réglementaire rendant impossible l'exécution des Services, ou de tout événement échappant au contrôle raisonnable de BITGEN.

ARTICLE 9 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

BITGEN collecte et traite les données personnelles du Client conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Les données sont utilisées pour l'exécution des Services, le respect des obligations réglementaires (LCB-FT), et l'amélioration des Services.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de ses données. Pour exercer ces droits, le Client peut contacter BITGEN à l'adresse : contact@bitgen.com.

Pour plus d'informations, le Client est invité à consulter la Politique de Confidentialité disponible sur le site www.bitgen.com.

ARTICLE 10 - DURÉE ET RÉSILIATION

10.1 Durée

Le contrat est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la validation du compte Client. Il est renouvelable tacitement pour des périodes successives d'un (1) an, sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de trois (3) mois avant l'échéance.

10.2 Résiliation pour manquement

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations, l'autre partie pourra résilier le contrat de plein droit, après mise en demeure restée infructueuse pendant quinze (15) jours.

10.3 Conséquences de la résiliation

En cas de résiliation, le Client disposera d'un délai de trente (30) jours pour retirer ses actifs numériques. Passé ce délai, des frais de garde pourront être appliqués.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments constituant la Plateforme (logiciels, bases de données, marques, logos, graphismes) sont la propriété exclusive de BITGEN ou de ses partenaires. Toute reproduction, représentation ou exploitation non autorisée est interdite.

Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non transférable de la Plateforme pendant la durée du contrat.

ARTICLE 12 - CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à maintenir confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de leur relation contractuelle, à l'exception des informations publiquement disponibles ou devant être divulguées en application de la loi.

ARTICLE 13 - MODIFICATIONS DES CGV

BITGEN se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Toute modification sera notifiée au Client par email avec un préavis de trente (30) jours. L'utilisation des Services après cette notification vaudra acceptation des nouvelles CGV.

ARTICLE 14 - SERVICE CLIENT

Pour toute question relative aux Services ou pour signaler un incident, le Client peut contacter le service client de BITGEN par email à l'adresse : support@bitgen.com.

BITGEN s'engage à accuser réception de toute demande dans un délai de quarante-huit (48) heures ouvrées et à apporter une réponse dans les meilleurs délais.

ARTICLE 15 - RÉFÉRENCES COMMERCIALES

Le Client autorise BITGEN à mentionner son nom et son logo à titre de référence commerciale dans ses supports de communication (site internet, plaquettes commerciales, propositions commerciales, relations presse, communications internes), sauf opposition expresse notifiée par écrit.

ARTICLE 16 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

16.1 Droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

16.2 Médiation

En cas de litige, le Client est invité à contacter en priorité le service client de BITGEN à l'adresse support@bitgen.com afin de rechercher une solution amiable.

16.3 Juridiction compétente

À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris.

ARTICLE 17 - DISPOSITIONS DIVERSES

17.1 Nullité partielle

Si une disposition des présentes CGV était déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions resteraient en vigueur.

17.2 Intégralité

Les présentes CGV constituent l'intégralité de l'accord entre les parties concernant leur objet et remplacent tout accord antérieur.

17.3 Renonciation

Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

BITGEN SAS

25 rue de Ponthieu - 75008 Paris, France
RCS Paris 889 467 874 - TVA FR79889467874
PSAN/PSCA enregistré AMF : E2022-041
contact@bitgen.com | www.bitgen.com